

COMMISSION PERMANENTE DU NUMERIQUE

▪ Renseignements

Rédacteur : Paola Pieroni

Réunion du : 15 novembre 2024

Objet : Commission permanente du numérique

▪ Personnes concernées

Participants	Excusés
Stéphane AMIARD Vincent BARICHARD Jean-Baptiste CAMPESATO Julie CHARLES Nathalie CLOT Franck COADOU Yann DEPAUW Thomas DESSERREY Denis GINDRE Fabienne HUBERT Elodie LEBASTARD Bertrand LEMAITRE Christophe MALLASSINET Thierry OGER Cécilia PAGLIARANI Paola PIERONI Pierre SAULUE Ludovic SAVOURE	Didier BOUQUET Daniel BOURRION Lydie Bouvier Camille MARTIN François PANTIN Anne REY

▪ Approbation du relevé de conclusions

Le relevé de conclusion de la séance du 17 mai 2024 est approuvé.

▪ Messagerie Partage :

La mise à jour et la configuration du pare-feu installé par Renater ont engendré des dysfonctionnements importants sur la messagerie partage. Les équipes Renater ont eu

beaucoup de difficultés pour comprendre l'origine des problèmes et les corriger. Renater prévoit des actions d'amélioration sur lesquelles ils vont communiquer.

Question : où en est-on des solutions alternatives discutées à une précédente séance ?

Réponse : nous ne sommes pas allés au bout des démarches suite aux promesses de Renater.

Pour améliorer la sécurité sur Partage, Renater propose d'activer des filtres d'envois de message en cas de détection de dysfonctionnement lors des envois de messages. Si un email ne respecte pas certaines règles (par exemple émission de message à partir de quatre pays différents, détails donnés dans le diaporama de séance), l'émetteur sera bloqué une heure et la DDN sera notifiée. Pour les agents (alias compris), le blocage se fait après trois envois douteux. Pour les comptes étudiants, c'est à partir du premier envoi.

Cependant les listes de diffusion UA ne sont pas concernées. Lorsque vous modérez des listes de diffusion et voyez un mail douteux, il convient de le refuser « sans renvoi ».

▪ SSI :

Il existe deux chartes d'engagements donnant la responsabilité à l'administrateur local de son poste. A ce jour, seule la moitié des administrateurs locaux ont signé leur charte.

Nous allons revoir cette charte à une future séance pour une mise à jour avec l'information sur l'XDR Cortex.

Concernant le nouveau système de comptes invités mis en place récemment, la personne créant le compte invité est responsable.

<https://www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/numerique/systeme-d-information.html?search-keywords=charte>

[Engagement de l'administrateur local de son ordinateur](#)

▪ Fermeture automatique des comptes sortants :

La règle de fermeture des comptes sortants est :

Pour les étudiants, le compte est désactivé à la rentrée suivante de la fin d'étude. Pour les doctorants, la coupure se fait un an après la fin d'étude.

Pour les personnels, la désactivation du compte SI se fait 3 mois après la fin de contrat.

Ces mesures de fermeture permettent de renforcer la sécurité du SI en évitant des anciens comptes vulnérables et de limiter le nombre de licences déployées et le cout associé

Question : concernant les publications de Recherche dont certaines validations arrivent très tardivement, serait-il possible d'avoir accès à l'écriture de mail UA au moins un an après le départ ?

▪ Accessibilité numérique :

Ce schéma pluriannuel est modeste dans le nombre des actions cibles, ce qui permet de bien le mener. Ainsi 80% des actions sont réalisées ou démarrées.

Aujourd'hui nous devons réglementairement passer des audits sur nos différents sites web mais nous n'en avons pas les moyens financiers. (ex : l'Etat a été condamné à refaire le site

Pronote après avoir été saisi en justice par une association). Plus nous sommes visibles et plus nous risquons l'amende.

A ce jour, le SPAN ne repose que sur une personne à l'UA, Julie CHARLES. Elle est accompagnée par le SUN de la DDN pour faire les changements techniques et par le service formation pour la mise en place des formations pour les enseignants.

Il faudra réfléchir à la mise en œuvre d'un marché accessibilité pour ce type d'actions.

Questions/Demandes :

- Faire une nouvelle communication auprès des enseignants sur les bonnes pratiques https://intranet.univ-angers.fr/jcms/ppl1_102041/10-bonnes-pratiques-pour-l-accessibilite
- Demande d'avoir un hébergement sur un serveur du SIEN pour Overleaf (conversion Latex) pour éviter l'hébergement aux Etats-Unis.

▪ **Numérique Responsable :**

Etat des lieux des actions menées depuis 2017, principalement par la DDN.

La liste n'est pas exhaustive et tout le monde peut apporter sa contribution.

Ex : diminution des téléphones fixes possible due aux changements des méthodes de travail ? Les membres de la CPN y seraient favorables.

Acheter le matériel d'occasion ? On pourrait faire un 1^{er} essai sur une flotte Précanum.

▪ **Schéma Directeur du Numérique 2025/2030 :**

L'objectif est de le soumettre au CA de juin 2025. Il apparaît 80 projets à la suite d'une première collecte interne. Il est donc important de trier et consolider le tout afin d'en limiter le nombre.

A venir :

- Une enquête en ligne sera menée auprès des étudiants, des enseignants, enseignants-chercheurs et personnels
- Un recueil par le DGS auprès des services communs et centraux
- Des entretiens avec les directeurs de composantes.

▪ **Actualités Service Inter Etablissements : SIEN**

Le directeur du SIEN est Stéphane AMIARD. Ce service inter établissements (Nantes Université – Le Mans Université et UA) permet d'élargir l'offre de services Recherche pour nos universités. Il permet également de répondre à des appels à projets auxquels l'UA ne pourrait répondre seule et ainsi obtenir des financements supplémentaires. Il permet de créer et de financer des postes RH Biatss.

Les différents projets menés sont :

- Un réseau régional à très haut débit sur les 7 villes universitaires des Pays de Loire
- Construction d'un futur datacenter régional labélisés pour la recherche
- Des services numériques, type stockage, nextcloud, overleaf...

Une liaison optique vers le Centre Val de Loire est à l'étude, financée par la DGRI et le CPER Numérique 21-27.

- **Actualités de la DAV :**

Le nouveau projet mené par Cécilia Pagliarani, la nouvelle directrice de la direction de l'audiovisuel sera d'inventorier tout le matériel audiovisuel présent à l'UA afin de définir les nouveaux besoins de matériel et d'optimiser le matériel présent afin de le proposer au prêt.

L'idée proposée est de l'intégrer au nouveau logiciel qui sera déployé à la BU et qui permettra la description des matériels et la gestion du prêt.

Pour mener à bien ce projet, il faut donc trouver un espace permettant de le stocker dans un même lieu.

- **Exercice Voltaire :**

Depuis l'année universitaire 2016/2017, nous avons mutualisé l'achat des licences à l'Exercice Voltaire qui était déjà utilisé par quelques composantes. Cela nous a permis d'obtenir une baisse de tarif significative. Nous arrivons à la fin de notre période de contractualisation.

L'entreprise a diversifié ses offres et a développé une nouvelle plateforme. Le cout ne pourra donc pas rester à 1€HT la licence. La négociation du contrat se fera vers mars 2025, nous vous demandons donc de communiquer vos besoins de licences afin d'ajuster notre demande au plus juste vu la conjoncture budgétaire.

- **Fin de la licence M365 A1 Plus :**

La fin de l'existence de la licence M365 A1 Plus est programmée pour janvier 2025.

Cette licence « Plus » permettait l'accès à la suite Office, en version web et en version client lourd pour les vacataires et les hébergés UA.

Il faut donc informer ces personnes qu'à partir du mois de janvier, ils n'auront plus qu'un accès à la version web, en ligne uniquement.